

Conseil Municipal du	12 décembre 2022	à	18h00
----------------------	------------------	---	-------

N°ordre	25
N° identifiant	2022-0249

Titre	Subvention d'équilibre au Centre communal d'action sociale (CCAS) - Actualisation
-------	---

Rapporteur(s)	M. Robert ROCHAUD
Date de la convocation	02/12/2022

Président de séance	Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance	Frankie ANGEBAULT

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	53	
Quorum	27	

Présents	47	<p>Mme Léonore MONCOND'HUY - <b>Maire</b>  M. Stéphane ALLOUCH - Mme Élodie BONNAFOUS - Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN - Mme Ombelyne DAGICOUR - M. Amir MISTRIH - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - Mme Hélène PAUMIER - M. Kentin PLINGUET - M. Charles REVERCHON-BILLOT - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAUT - M. Robert ROCHAUD - M. Vincent GATEL <b>Adjoints</b>  M. Frankie ANGEBAULT - Mme Béatrice BEJANIN - M. Bastien BERNELA - M. François BLANCHARD - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - Mme Isabelle CHÉDANEAU - M. Alain CLAEYS - M. Didier DARGÈRE - Mme Laurence DAURY REIG - Mme Agnès DIONÉ - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - Mme Julie FONTAINE - M. Jean-Louis FOURCAUD - M. Bouziane FOURKA - Mme Carine GILLES - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Monique HERNANDEZ - M. Didier LONGUEVILLE - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - M. Laurent LUCAUD - M. Christian MICHOT - Mme Clémence POURROY - M. Pierre-Étienne ROUET - Mme Sylvie SAP - Mme Claude THIBAUT - Mme Chantal NOCQUET - M. Aloïs GABORIT - Mme Myriam MARCIL - Mme Samira BARRO-KONATÉ - M. Pierre RIGOLLET - M. Pierre NÉNEZ - M. Théo SAGET <b>Conseillers municipaux</b></p>
----------	----	--

Absents	0	
---------	---	--

Mandats	6	<p><b>Mandants</b></p> <p>Mme Solange LAOUDJAMAÏ</p> <p>M. Maxime PÉDEBOSCQ</p> <p>Mme Lucile VALLET</p> <p>Mme Lisa BELLUCO</p> <p>Mme Alexandra DUVAL</p> <p>Mme Alexandra BESNARD</p>	<p><b>Mandataires</b></p> <p>M. Anthony BROTTIER</p> <p>Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER</p> <p>M. François BLANCHARD</p> <p>Mme Élodie BONNAFOUS</p> <p>Mme Hélène PAUMIER</p> <p>M. Charles REVERCHON-BILLOT</p>
---------	---	--	---

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n° 1 à 34 et de la n° 36 à 47. La délibération n° 35 est retirée.</p> <p>Sont sortis Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER (mandataire de M. Maxime PÉDEBOSCQ) et M. Alain CLAEYS.</p>
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Adjointe Solidarités - Cohésion locale - Éducation Direction Ressources internes
------------------	--

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public administratif de la ville de Poitiers, chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité, de la petite enfance ainsi que du grand âge et de l'autonomie.

Il exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L. 123-4 à L. 123-9 du Code de l'action sociale et des familles, qui précise les attributions de cet établissement public.

En tant qu'établissement autonome, rattaché à la ville de Poitiers, le CCAS dispose de la faculté de définir les modalités techniques d'organisation et d'exercice de ses propres services opérationnels. Le CCAS reçoit des subventions de la Ville, évaluées annuellement, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement et son budget d'investissement.

Pour obtenir le versement de ces subventions annuelles, le CCAS s'engage à présenter chaque année avant le 31 juillet un document retraçant les orientations stratégiques de l'établissement et les moyens financiers et humains nécessaires à la mise en œuvre de ces actions pour l'année N+1, ainsi que les éléments du Compte administratif de l'année N-1.

Le soutien de la ville de Poitiers au CCAS sur le plan financier se traduit par l'attribution, lors du vote du budget, d'une subvention dite d'équilibre ainsi que plusieurs subventions fléchées sur des actions spécifiques. Ces aides se déclinent ainsi :

Objet	Montant	Voté le
Subvention d'équilibre	10 222 108 €	7 mars 2022
Subvention pour le relais Georges Charbonnier	121 500 €	
Financement du dispositif Revenu de solidarité active (RSA)	98 750 €	
Financement du poste de Conseil technique santé	60 200 €	
Chèque emploi service universel (Cesu) pour la garde à domicile d'enfants en horaires décalés	3 000 €	
<b>Total</b>	<b>10 505 558 €</b>	

Suite au contexte économique défavorable, notamment lié à la hausse du point d'indice et des coûts des énergies, des compléments de subvention ont été accordés au CCAS :

Objet	Montant	Voté le
Majoration du point d'indice	400 000 €	3 octobre 2022
Hausse des coûts de l'énergie	130 000 €	
Reversement de la subvention obtenue au titre du projet Ville amie des aînés	5 000 €	
<b>Total</b>	<b>535 000 €</b>	

Enfin, en cette fin d'année il convient de constater une augmentation ponctuelle de la subvention. Il est donc proposé d'octroyer des compléments de subventions pour les actions suivantes :

Objet	Montant	Montant à voter
Aide du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) pour l'acquisition d'un empileur de bac et de deux exosquelettes	9 910 €	Proposée au vote
Accompagnement du CCAS pour l'achat d'un triporteur pour le déplacement des usagers de la direction Grand Âge - Autonomie	5 000 €	Proposée au vote
<b>Total</b>	<b>14 910 €</b>	

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **d'accepter les nouveaux financements au Centre communal d'action sociale (CCAS) présentés ci-dessus**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer la dépense correspondante, soit 14 910 €, article 657362 du budget Principal.**

POUR	50		La Maire,
CONTRE	0		Mme Léonore MONCOND'HUY
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	3	M. Alain CLAEYS, Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER, M. Maxime PÉDEBOSCQ.	Frankie ANGEBAULT



**RESULTAT DU VOTE**

Adopté

Affichée le	16 décembre 2022	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	14 décembre 2022	Identifiant de télétransmission	086-218601946-20221212-167964- DE-1-1
Nomenclature Préfecture	7.5	Subventions	